

Sujet : [INTERNET] Avis projet Éoliennes Fromentaux

De : guillaume chareix <guillaume.chareix@yahoo.fr>

Date : 22/07/2022 16:09 [reçu le 22/07/2022 à 16h59](#)

Pour : "pref-enquete-publique@haute-vienne.gouv.fr" <pref-enquete-publique@haute-vienne.gouv.fr>

Madame, Monsieur,

Je me permets de vous écrire concernant le projet Éolien de Fromentaux afin de vous faire part de mon avis.

Pour le résumer je dirais ceci : ce serait une catastrophe environnementale de plus.

En effet, cette nature riche et préservée dans laquelle ces industriels souhaitent installer des Éoliennes, dans un but économique, serait a jamais modifiée. Ces terres, de mes ancêtres, situées aux portes du PNR seraient sans doute plus adaptées à d'autres types d'investissements, comme sur la mobilité par exemple. Nous savons tous maintenant que le développement de l'éolien ne constitue pas une solution énergétique et environnementale pertinente. Elle constitue, pour le porteur de projet, un investissement économique. Cela au détriment de l'environnement proche (migrateur que l'on voit passer tous les ans, eaux souterraine riches dans le secteur, impact sur la santé des riverains mal connues, dévaluation immobilière, etc).

Après 15 ans passés au sein du Ministère de la Transition Écologique, je ne comprends toujours pas comment nos préfets peuvent autoriser encore ce genre de projet.

Personnellement, le potentiel hydroélectrique des 100 000 moulins de France, bâtis pour la plupart il y a des siècles, me paraîtrait être une meilleure piste de développement économique et énergétique. Toutefois, ces dernières années les finances publiques ont plutôt participé à la destruction des seuils plutôt qu'à l'équipement de ces anciens moulins.

Bref, à la fois par connaissance des lieux, du fonctionnement Éolien et de l'impact environnemental d'un tel projet, je ne souhaite donc pas voir ces Éoliennes installées à 600 m de chez moi et ainsi voir cet environnement extraordinairement riche et préservé modifié à tout jamais pour rien.

En espérant que M. Le Préfet prenne la bonne décision.

Cordialement,

Guillaume Chareix